



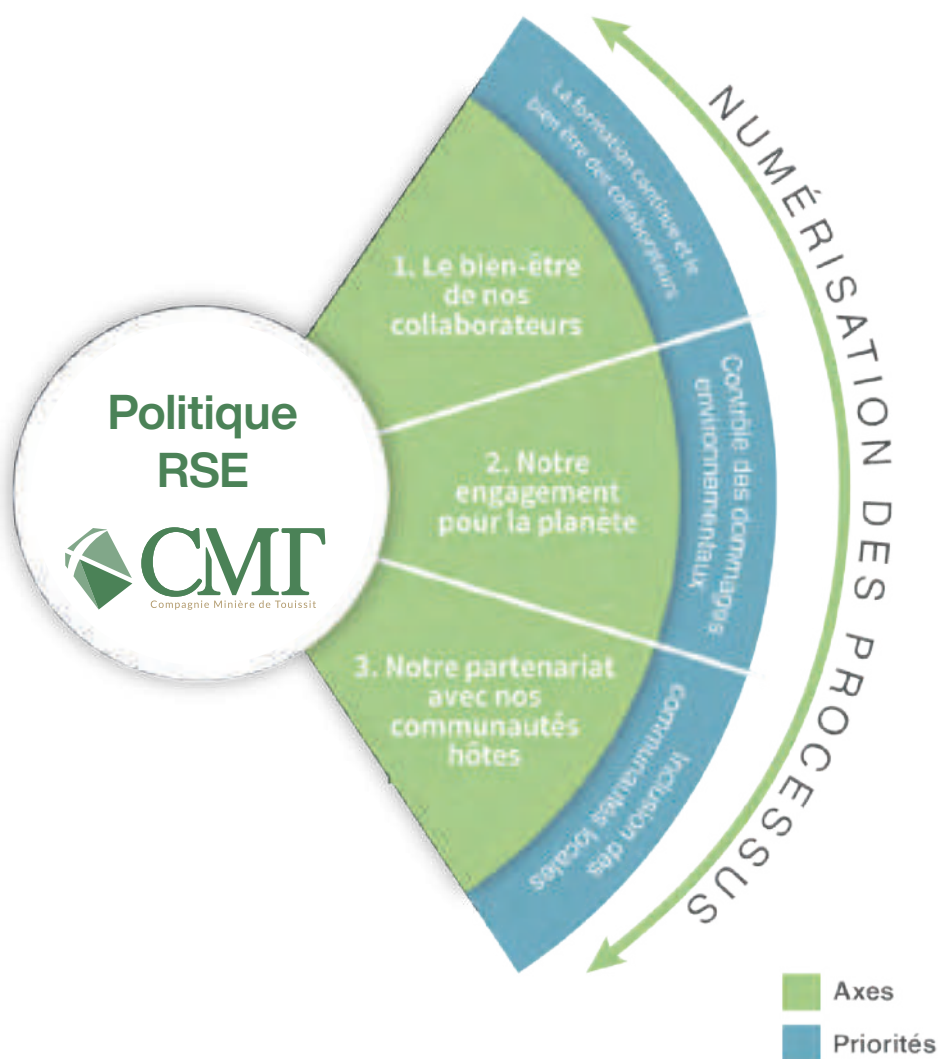
Politique de Responsabilité Sociale et Environnementale



Ces dernières années, l'activité humaine a profondément altéré les écosystèmes. Les références mondiales de l'industrie minière se sont engagées à respecter les environnements dans lesquelles elles évoluent afin de convertir leur activité en un projet durable et générateur de valeur sur le long terme.

Sur les territoires où elle est présente, AMG opère de manière durable tout en contribuant au développement du tissu économique. Afin de structurer cette pratique et de pouvoir suivre son évolution, une politique de responsabilité sociale et environnementale a été mise en place.

Cette politique RSE concerne les collaborateurs, les communautés et le développement local et la biodiversité environnementale tous directement associés aux activités d'AMG.



Politique de responsabilité sociale et environnementale

I. CMT s'engage à protéger et accompagner ses collaborateurs dans leur carrière en les intégrant aux plans de croissance du Groupe.

II. CMT s'engage à mettre en place une politique de gestion des risques et des impacts environnementaux dans l'optique de maintenir l'équilibre de son activité dans l'écosystème.

III. La priorité d'CMT est de maintenir une relation de confiance avec ses parties prenantes tout en agissant en toute transparence.



I. CMT s'engage à protéger et accompagner la carrière de ses collaborateurs en les intégrant aux plans de développement du Groupe.

a. Protégez la santé et la sécurité de nos employés :

- Les employés d'CMT représentent son principal atout. Il est donc de sa responsabilité de prendre les mesures nécessaires pour réduire la fréquence des accidents industriels, leur gravité, et d'évoluer vers une opération visant « zéro accident ».
- Des plans d'actions sont régulièrement mis en œuvre afin de coordonner les normes de sécurité entre les différents sièges du groupe et d'organiser la socialisation des bonnes pratiques entre nos collaborateurs.
- La prévention et la détection des maladies professionnelles est une priorité de la politique santé du groupe. En plus de répondre aux pandémies, et d'établir des procédures visant à lutter contre les dépendances et le stress.

b. Encourager le développement professionnel et le dialogue industriel :

- Nous reconnaissons la valeur individuelle et le talent de chacun de nos collaborateurs. Nous apprécions la diversité car elle est nécessaire pour évoluer et représente un grand atout pour un groupe international comme CMT.
- Nous nous opposons à toutes discriminations fondées sur le sexe, l'handicap, la situation familiale, l'âge, les opinions politiques, les convictions religieuses ou l'origine ethnique.
- CMT s'efforce de maintenir un dialogue constructif avec les représentants du personnel, membres essentiels de la mise en œuvre et du déploiement de la politique de Responsabilité sociale et environnementale.
- CMT a comme priorité le développement professionnel et la rétention de son personnel : récompenser les compétences managériales et techniques, développer des plans de carrière au sein du groupe et promouvoir les managers des territoires où CMT est implanté sont des éléments essentiels.

c. Engager les employés dans le développement durable :

- L'internalisation des engagements du plan de Responsabilité sociale et environnementale par les salariés est un facteur essentiel de réussite de cette politique.
- Le déploiement de la politique de responsabilité sociale et environnementale est soutenue par des actions de sensibilisation et de formation des collaborateurs. Ces activités mettent en avant les actions que les collaborateurs effectuent dans leurs professions respectives et permettent de contribuer à la réalisation des engagements de responsabilité sociale et environnementale du groupe.

II. CMT gère les risques et impacts environnementaux inhérents à son activité minière dans l'optique de maintenir l'équilibre de son activité dans l'écosystème

a. Maîtriser les impacts de nos opérations sur l'environnement :

- Consciente de l'impact environnemental potentiel que l'activité minière peut générer sur l'environnement, CMT considère que sa responsabilité est d'adopter un comportement exemplaire mettant en oeuvre les ressources nécessaires à la préservation de l'environnement.
- Pour ses mines comme pour son siège, le groupe s'engage à réduire son empreinte environnementale en surveillant dès le début, pendant et jusqu'à la fermeture de son exploitation.
- Protéger les ressources en eau, réduire les émissions dans l'air, conserver la biodiversité et réhabiliter les sites sont des priorités d'action prises en compte de la conception d'un projet jusqu'à sa clôture.

b. Réduire la consommation énergétique et lutter contre le changement climatique :

- CMT a choisi d'améliorer l'efficacité énergétique de ses installations en fixant des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- La lutte contre le changement climatique est une priorité d'action pour la communauté internationale et notre groupe a entamé un processus de transition durable.

c. Essayez de mieux utiliser les ressources naturelles et de développer le processus de recyclage :

- Le groupe développe des processus permettant une utilisation responsable des ressources naturelles.
- Il promeut l'utilisation des matières premières secondaires obtenues par recyclage et l'élimination responsable des déchets.

d. Protection de la biodiversité :

- CMT a comme politique d'éviter les impacts négatifs sur la biodiversité.
- CMT dans son processus de restauration de sites, favorise, entre autres, le maintien et la réintroduction d'espèces endémiques.
- Compenser les impacts résiduels importants, selon les réglementations de chaque pays

III. AMG a pour priorité de maintenir une relation de confiance avec ses parties prenantes tout en agissant en toute transparence

a. Dépasser les attentes de nos parties prenantes :

- Dans les domaines d'opération, AMG a démontré sa capacité de dialogue et de compréhension des attentes des acteurs locaux. Cette corrélation encourage les consultations et les actions de bonne gouvernance dans les différents domaines où nous sommes actifs, comprenant ainsi les préoccupations des parties prenantes à un stade précoce et apportant des réponses.
- Une telle approche implique la mise en place d'espaces de dialogue avec les parties prenantes.

b. Contribuer en toute transparence au développement économique et social des régions d'accueil, encourageant la bonne gouvernance de nos opérations :

- L'établissement à long terme d'AMG dans les zones d'opération dépend en grande partie de sa capacité à démontrer que sa présence a des conséquences économiques et sociales positives -tant directes qu'indirectes- pour ses zones d'influences.
- En tant qu'acteur important dans les économies de nombreuses régions du monde, le groupe AMG entend poursuivre le développement d'actions de soutien à l'éducation, à la prévention sanitaire et à l'encouragement des entreprises locales.
- Le groupe recommande l'établissement d'alliances avec des organisations non gouvernementales. Le groupe s'attache à améliorer de manière permanente la gouvernance de ses opérations selon un principe de dialogue et de respect.

c. Partagez les défis et les réalisations le plus largement possible :

- La publication des performances non financières des entreprises devient un sujet de grand intérêt, car différents types de parties prenantes recherchent des informations sur les aspects environnementaux et sociaux qui sont pris en compte dans les politiques des entreprises.
- Dans cette optique et pour répondre à cette attente, le groupe AMG fournit régulièrement dans sa communication interne et externe de plus en plus d'informations sur les réalisations passées et futures en matière de développement durable.
- Ces informations sont basées sur des faits vérifiables et des indicateurs quantifiables et constituent la base d'une relation de confiance avec nos actionnaires, le grand public et toute autre partie intéressée dans notre démarche de responsabilité sociale et environnemental